

# Soutien aux éleveurs rencontrant des difficultés économiques

## DEPARTEMENT DE LA MANCHE

### Présentation du dispositif

Ce soutien est mobilisable lors d'un recours aux prêts bancaires court ou moyen terme par un exploitant agricole rencontrant des difficultés économiques conjoncturelles.

### Conditions d'attribution

- A qui s'adresse le dispositif ?
- Entreprises éligibles

Sont éligibles les exploitants agricoles à titre principal ayant leur siège social dans la Manche, contraints de restructurer leurs encours bancaire.

### Montant de l'aide

#### De quel type d'aide s'agit-il ?

L'aide représente 80 % des frais de garantie d'emprunt.

### Informations pratiques

#### Quelle démarche à suivre ?

- Auprès de quel organisme ?

Les demandes se font auprès du Conseil départemental de la Manche : [agriculture@manche.fr](mailto:agriculture@manche.fr) ou au 02 33 05 97 79.

- Éléments à prévoir

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- le courrier de demande d'aide,
- l'extrait Kbis,
- un relevé d'identité bancaire,

- un devis des frais de garantie bancaire,
- une analyse financière du banquier ou comptable.

---

## Critères complémentaires

- Forme juridique
  - › Entreprise Individuelle
  - › Exploitant agricole

---

## Organisme

### DEPARTEMENT DE LA MANCHE

- 98 route de Candol  
50050 SAINT-LÔ CEDEX  
Téléphone : 02 33 05 55 50